



**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL FEDERAL
DU 18/02/2020**

Début de séance : 17h00

Fin de séance : 18h15

Présents :

- Paquita LYSAO (vice-présidente / référente dév. scolaire) ;
- Diane WONG (référente dév. scolaire) ;
- Bernard COSTA (référent relation ITU) *départ à 17h30*
- Laurent BUVRY (trésorier / référent com.) ;
- Eric ZORGNOTTI (porte parole) ;
- Joe TAPARE (président / rédacteur)

Invité :

- Rémy SEGARD (directeur technique fédéral) ;

Excusés : aucun

ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation du PV du CF du 07/12/2019 ;
- 2) Validation de l'accompagnateur au stage jeunes sur la N-Z ;
- 3) Validation du budget d'hébergement du stage jeunes sur la N-Z ;
- 4) Validation du règlement sportif (RS) 2020 de la FTTRI ;
- 5) Etablissement d'une convention FTTRI/FFTRI.



1) Approbation du PV du CF du 07/12/2019

Le PV du CF du 07/12/2019 est approuvée à l'unanimité

2) Validation de l'accompagnateur au stage jeunes sur la N-Z

Les membres doivent délibérer sur 2 candidatures, celui d'Adrien STERI (entraîneur CNP) et celui de Guénaelle RAUBY (membre du CF) ;

En ce qui concerne Adrien, il a déjà encadré un groupe de jeunes lors d'un stage en N-Z, il dispose ainsi de l'expérience sur place et connaît la ville de Plymouth. Il maîtrise l'anglais et connaît bien la structure d'accueil. Par ailleurs il est reconnu pour ses qualités d'entraîneur en performance.

En revanche, il ne fait pas l'unanimité des parents qui souhaiteraient avoir une femme dans le groupe. De plus il ne fait pas le voyage retour avec le groupe.

Concernant Guénaelle, c'est une femme qui a des compétences dans le corps médical (kiné), et dans la pratique du triathlon. Elle connaît le pays et parle anglais. Elle pourrait avoir le soutien des parents et donc de renvoyer une image positive de ce stage jeunes sur le public. Enfin elle accompagne le groupe à l'aller comme au retour.

En revanche elle ne dispose pas des compétences d'un BF5 / BF4. Elle n'a pas l'expérience d'Adrien dans l'accompagnement et l'encadrement d'un groupe jeunes.

Le CTF émet le souhait d'être accompagné par Adrien en raison de ses avantages sur place. Il indique par ailleurs que ce déplacement est l'occasion pour Benjamin ZORGNOTTI d'être suivi par son coach personnel qu'est Adrien. En effet Benjamin Z. doit participer à une course internationale sur la N-Z au même moment. Dans cette dernière indication, Eric Z. demande à la FD de soutenir l'initiative et le déplacement de Benjamin Z. qui donne beaucoup pour le sport local.

Les résultats du 1er class-tri du 15/02/20, a permis de constater une nette dominance du groupe CNP toutes catégories. Bernard C. propose une prise en charge partielle des frais du stage par le CNP.

Au vue des différents éléments abordés (expérience, disponibilité, commodité, partage des frais...), il est suggéré de retenir les 2 accompagnateurs (Adrien + Guénaelle) pour le stage jeunes en N-Z.

Il est décidé de retenir Adrien et Guénaelle pour accompagner le CTF au stage jeunes en N-Z.

Reste à établir les modalités de répartition des frais avec le CNP à la fin du class-tri.



3) Validation du budget d'hébergement du stage jeunes sur la N-Z

L'enveloppe alloué par le Conseil fédéral au budget prévisionnel est de 3 00 000XPF pour l'hébergement du stage en N-Z.

Le CTF annonce avoir repéré un logement dans la ville de Plymouth qui correspond à l'enveloppe budgétée, et aux contraintes du groupe. Il souhaite que le trésorier procède au règlement pour réserver le logement.

Il est demandé au CTF de transmettre aux membres du conseil fédéral, la fiche du logement retenu pour avis.

Le budget de 300000XPF attribué à l'hébergement du stage en N-Z est maintenu.

Le trésorier est autorisé à pratiquer les opérations relatives au règlement du logement sous présentation d'une facture.

4) Validation du règlement sportif (RS) 2020 de la FTTRi

Le CTF indique la nécessité d'actualiser annuellement le règlement sportif fédéral (RS) à chaque début d'année. Ainsi il a été procédé à la mise à jour du RS existant qui était incomplet.

En effet dans sa nouvelle monture, le nouveau RS est complété par un volet sur le certificat médical, l'ajout des disciplines Raid et Swim-Run, la pratique loisir, et enfin les conditions d'accès aux participants.

En outre, le RS subi un toilettage sur sa mise en forme avec l'ajout d'un sommaire et d'images illustratives.

Le règlement sportif 2020 est validé à l'unanimité.

Le logo de la FD doit être modifié sur la page de garde.

5) Etablissement d'une convention FTTRi / FFTRi

Le CTF et Eric Z soutiennent l'idée d'un rapprochement plus significatif auprès de la FFTRi, pour pérenniser le poste du CTF. Eric Z annonce que la FFTRi subventionne le poste du CTF à hauteur d'1MF. Ce rapprochement permettrait également au CTF de siéger au colloque des CTL en tant que membre à part entière.

A ce jour la FTTRi, est affilié à la fois à l'ITU et à la FFTRi. Cette double affiliation est rendue possible grâce au statut d'autonomie interne propre à la Polynésie française.

Eric Z. indique que l'ITU n'a jamais soutenue la FTTRi d'un point de vue logistique ou financier. La seule aide apportée émanait de l'OTU qui est l'organisation Océanienne. Le seul avantage pour la FTTRi de rester affiliée à l'ITU est de courir sous nos propres couleurs à l'international.



**FEDERATION
TAHITIENNE
DE TRIATHLON**

Envie de différences, vivez triathlon !

Une convention entre les deux entités (FTTRi / FFTRi) existe depuis 2007. Cette convention permet à la FTTRi d'accéder aux outils techniques de la FFTRi, et de participer aux différentes réunions techniques organisées sur la métropole.

A cet égard, la FTTRi représentée par le CTF et le Président, est invitée à participer à la prochaine AG de la FFTRi qui aura lieu le 04/04/20 à Valence. Ce déplacement est donc l'occasion de renouveler la convention avec la FFTRi.

En l'absence de Bernard C. qui s'est absenté pendant les débats, il est suggéré de reporter ce point, dans l'attente de ses commentaires. En effet Bernard est à l'origine de la convention de 2007.

Le sujet est reporté à une date ultérieure.

Il est demandé au CTF d'établir un projet de convention basé sur le modèle de la FTN (fédération tahitienne de natation).

Le président, Joe Tapare, lève la séance à 18h15.

Président
Joe TAPARE

Secrétaire Général
Valérie VIDEAU